

AMBULANCIER

Je prépare MON CONCOURS PARAMÉDICAL

AMBULANCIER

Fabrice De Donno
Corinne Pelletier
Céline Vassas

DUNOD

Maquette intérieure : SG Création
Composition : Soft Office
Infographie intérieur de couverture : d'après Mélissa Jallier-Jundgren

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---



© Dunod, 2020

11, rue Paul Bert 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-080676-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122.4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

PARTIE 1	De candidats à professionnels	1
Chapitre 1	Tout savoir sur la profession d'ambulancier	2
	1 Comment définir le transport sanitaire?	2
	2 Quels sont les trois moyens de transport sanitaire terrestre?	2
	3 Où exercent les ambulanciers?	2
	4 Quelles sont ses principales activités?	3
	5 Quelles sont les principales qualités des ambulanciers?	4
	6 Quel est le marché de l'emploi dans ce secteur d'activité?	4
	7 Quel est le salaire des ambulanciers?	5
	8 Quelles sont les évolutions de carrière possibles?	5
	9 Quelles sont les conditions de travail de l'ambulancier?	6
	10 Quelles sont les relations hiérarchiques et fonctionnelles de l'ambulancier?	7
	11 Quelle est la déontologie du métier d'ambulancier?	8
Chapitre 2	Découvrir le concours ambulancier	9
	1 Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire au concours ambulancier?	9
	2 Quelles démarches effectuer pour obtenir le certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier?	10
	3 Quelles démarches effectuer pour obtenir l'autorisation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance?	10
	4 Quelles sont les voies d'admission aux Instituts de Formation?	11
	5 Dans quels IFA candidater?	12
	6 Comment s'inscrire au concours?	13
	7 Quand s'inscrire au concours?	14
	8 Comment connaître les dates des concours?	14
	9 Quelles sont les épreuves du concours, les dispenses?	14
	10 Quelle est la finalité du stage d'orientation professionnelle?	17
	11 Comment est évaluée l'expérience professionnelle?	18
	12 Quel est le taux de réussite aux concours?	18
	13 Les concours sont-ils accessibles en cours d'emploi?	18
	14 Quelles sont les étapes du concours au cursus complet?	19
	15 Quelle est la composition du jury de sélection?	20
	16 Comment sont déterminées la liste principale et la liste complémentaire d'admission?	20

	17	Que se passe-t-il en cas d'égalité de points à l'issue des épreuves de sélection ?	21
	18	Quel est le coût du concours ?	21
	19	Que faire en cas d'inscription sur une liste complémentaire ?	21
	20	Que faire en cas de réussite à plusieurs concours ?	22
	21	Comment s'inscrire dans un institut de formation déficitaire ?	22
	22	Que faire en cas d'échec au concours ?	22
	23	Peut-on reporter son entrée en IFA ?	23
Chapitre 3		Se préparer au concours ambulancier	24
	1	Quelles sont les voies de préparation ?	24
	2	Comment organiser ses révisions ?	25
	3	Comment concevoir une fiche de révision ?	26
	4	Pourquoi est-il important de suivre régulièrement l'actualité ?	27
Chapitre 4		Ce qu'il faut savoir sur la formation	28
	1	Quels sont les objectifs de la formation ?	28
	2	Qui sont les professionnels de l'IFA ?	28
	3	Quelle est l'organisation des études ?	28
	4	Quelles sont les dispenses partielles de formation possibles ?	30
	5	Comment se déroule la formation clinique ?	30
	6	Comment serez-vous évalué au cours et à la fin de la formation ?	31
	7	Que se passe-t-il si vous ne validez pas un module de formation ?	32
	8	Que se passe-t-il si vous interrompez vos études ?	32
	9	Comment financer ses études ?	32
PARTIE 2		L'épreuve écrite d'admissibilité de français	33
Chapitre 1		S'approprier la méthodologie	34
	1	Présentation de l'épreuve de français	34
	2	La phase de préparation	35
	3	La phase de réalisation	38
	4	Zoom sur les connecteurs logiques	43
	5	Conseils généraux	44
Chapitre 2		La conjugaison	45
	1	Formation des modes et des temps de la conjugaison	45
	2	Quelques subtilités pour les verbes du premier groupe	48
		<i>Entraînement</i>	49
		<i>Corrigés</i>	50
Chapitre 3		Les accords	51
	1	Les accords des participes passés	51
	2	Les accords des adjectifs	52
	3	Les accords des noms	54

	4 Les accords des noms composés	56
	<i>Entraînement</i>	57
	<i>Corrigés</i>	59
Chapitre 4	L'orthographe	60
	1 Les homophones grammaticaux	60
	2 L'orthographe lexicale	62
	<i>Entraînement</i>	70
	<i>Corrigés</i>	71
PARTIE 3	L'épreuve écrite d'admissibilité d'arithmétique	73
Chapitre 1	S'approprier la méthodologie	74
	1 Présentation de l'épreuve	74
	2 S'entraîner !	74
	3 Pendant l'épreuve	74
Chapitre 2	La numération	75
	1 Nombres et chiffres	75
	2 Comparer deux nombres	76
	3 Arrondi	77
	<i>Entraînement</i>	79
	<i>Corrigés</i>	79
Chapitre 3	L'addition	80
	1 Nombres entiers	80
	2 Nombres décimaux	81
	<i>Entraînement</i>	82
	<i>Corrigés</i>	83
Chapitre 4	La soustraction	84
	1 Nombres entiers	84
	2 Nombres décimaux	85
	3 Suite d'additions et de soustractions	85
	<i>Entraînement</i>	87
	<i>Corrigés</i>	87
Chapitre 5	La multiplication	89
	1 Multiplier deux nombres entiers	89
	2 Multiplier un nombre entier et un nombre décimal	90
	3 Multiplier deux nombres décimaux	90
	4 Multiplier un nombre naturel par 10; 100 ou 1 000	90
	5 Multiplier un nombre naturel par 0,1; 0,01 ou 0,001	91
	<i>Entraînement</i>	92
	<i>Corrigés</i>	93

Chapitre 6	La division	94
	1 Diviser deux nombres entiers (quotient entier)	94
	2 Diviser deux nombres entiers (quotient décimal)	95
	3 Diviser un nombre décimal par un nombre entier	95
	4 Diviser un nombre entier par un nombre décimal	96
	5 Diviser un nombre naturel par 10; 100 ou 1 000	97
	6 Diviser un nombre naturel par 0,1; 0,01 ou 0,001	97
	<i>Entraînement</i>	98
	<i>Corrigés</i>	98
Chapitre 7	Les fractions	100
	1 Introduction	100
	2 Additionner ou soustraire deux fractions	100
	3 Multiplier deux fractions	101
	4 Diviser deux fractions	101
	5 Fraction irréductible	102
	<i>Entraînement</i>	103
	<i>Corrigés</i>	103
Chapitre 8	La proportionnalité et les pourcentages	105
	1 Proportionnalité	105
	2 Pourcentages	107
	<i>Entraînement</i>	111
	<i>Corrigés</i>	111
Chapitre 9	Les unités de mesure et les conversions	113
	1 Unités de longueur	113
	2 Unités de surface	113
	3 Unités de volume	114
	4 Unités de masse	114
	5 Unités de temps	115
	6 Convertir	117
	<i>Entraînement</i>	120
	<i>Corrigés</i>	120
PARTIE 4	L'épreuve orale d'admission	123
Chapitre 1	Tout savoir de l'épreuve orale	124
	1 En quoi consiste l'épreuve orale ?	124
	2 Qui décide de la date de l'oral d'admission ?	124
	3 Connaissez-vous votre note d'admissibilité avant de vous présenter à l'épreuve orale ?	124
	4 Comment se déroule l'oral d'admission ?	124
	5 Quels sont les objectifs de l'épreuve ?	126

6	Comment montrer sa motivation pour le métier d'ambulancier ?	126
7	Que dire pour se présenter ?	127
8	Le jury connaît-il les notes obtenues à l'épreuve écrite ?	128
9	Quels sont les thèmes abordés ?	129
10	Quelle est la composition du jury ?	130
11	Faut-il craindre le jury ?	130
12	Qu'est-ce qui peut vous faire gagner/perdre des points ?	130
13	Comment l'épreuve orale est-elle notée ?	131
14	Quelle tenue porter pour l'oral ?	131
15	Quelle attitude adopter ?	132
16	Que dit votre gestuelle ?	133
17	Comment est calculée votre note finale ?	133
Chapitre 2	Maîtriser la méthodologie de l'exposé	134
1	Comment identifier le travail à réaliser ?	134
2	Comment faire le lien entre le texte et l'exposé ?	135
3	Comment organiser ses connaissances ?	136
4	Quel plan choisir ?	137
5	Comment organiser ses idées, les différentes parties du développement ?	137
6	Comment rédiger l'introduction et la conclusion ?	138
7	Comment organiser son temps de préparation de l'exposé ?	139
8	Comment faire le lien avec la pratique soignante ?	139
9	Comment montrer son implication personnelle ?	140
10	Comment répondre aux questions du jury sur le sujet traité ?	140
	<i>Entraînement</i>	141
	<i>Corrigés</i>	141
Chapitre 3	Faire face aux 20 principales questions du jury	145
1	Pourquoi vous présentez-vous au concours ambulancier ?	145
2	Comment imaginez-vous le métier d'ambulancier ?	145
3	Que savez-vous de la formation d'ambulancier ?	146
4	Quels éléments sont venus conforter votre choix professionnel ?	146
5	Comment allez-vous financer vos études ?	147
6	Que ferez-vous en cas d'échec au concours ?	147
7	Quel est votre projet professionnel ?	147
8	Pourquoi avoir choisi notre école ?	148
9	Que représente pour vous le travail d'équipe ?	148
10	Quels sont vos loisirs ?	149
11	Donnez trois de vos qualités ?	149
12	Donnez trois de vos défauts ?	150
13	Quelle sera votre réaction à la souffrance et à la mort des patients dont vous pourriez être amené(e) à vous occuper ?	150

	14 Quel est votre plat préféré ?	151
	15 Qu'est-ce qu'une pandémie ?	151
	16 Quel bilan faites-vous de votre stage d'orientation professionnelle ?	152
	17 Votre évaluation de stage est très satisfaisante, sauf pour votre intégration au sein d'une équipe. Comment l'expliquez-vous ?	153
	18 Quel est le fait d'actualité des dernières 48 heures qui a retenu votre attention et pourquoi ?	153
	19 Pourquoi faudrait-il retenir votre candidature ?	154
	20 Avez-vous quelque chose à ajouter ?	154
Chapitre 4	L'entretien type	155
	1 Phase 1 : l'accueil	155
	2 Phase 2 : l'exposé	155
	3 Phase 3 : la discussion avec le jury	156
PARTIE 5	La culture sanitaire et sociale	159
Chapitre 1	Les addictions	160
	1 Définition	160
	2 Idées principales	160
	<i>Entraînement</i>	163
	<i>Corrigé</i>	163
Chapitre 2	La contraception : une affaire de femme, d'homme ou de couple ?	164
	1 Définition	164
	2 Idées principales	165
	<i>Entraînement</i>	167
	<i>Corrigé</i>	168
Chapitre 3	La démographie médicale : les risques des déserts médicaux	169
	1 Définition	169
	2 Idées principales	169
	<i>Entraînement</i>	171
	<i>Corrigé</i>	171
Chapitre 4	Le don d'organes : le nombre de greffes ne suffit pas à résorber l'attente des patients	172
	1 Définition	172
	2 Idées principales	173
	<i>Entraînement</i>	175
	<i>Corrigé</i>	175

Chapitre 5	L'hypertension artérielle	176
	1 Définition	176
	2 Idées principales	176
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	179
Chapitre 6	Les maladies orphelines	180
	1 Définition	180
	2 Idées principales	181
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	182
Chapitre 7	La prise en charge des dépenses de santé des ménages français	184
	1 Définition	184
	2 Idées principales	184
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	189
Chapitre 8	La sécurité sanitaire	190
	1 Définition	190
	2 Idées principales	190
	3 Dernières crises sanitaires en France	191
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	192
Chapitre 9	Les troubles du comportement alimentaire (TCA)	193
	1 Définition	193
	2 Idées principales	193
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	195
Chapitre 10	Les troubles du sommeil	196
	1 Définition	196
	2 Idées principales	196
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	199
Chapitre 11	Les violences conjugales	200
	1 Définition	200
	2 Idées principales	200
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	203
Chapitre 12	Le débat de la laïcité en France	204
	1 Définition	204
	2 Idées principales	204
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	206
Chapitre 13	La bioéthique	207
	1 Définition	207
	2 Idées principales	207
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	209

Chapitre 14	L'obligation d'instruction à partir de 3 ans	210
	1 Définition	210
	2 Idées principales	210
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	212
Chapitre 15	Les nouveaux véhicules électriques individuels	213
	1 Définition	213
	2 Idées principales	213
	<i>Entraînement – Corrigé</i>	215
PARTIE 6	Annales	217
Chapitre 1	Annales IFA Toulouse, février 2013	218
	<i>Corrigés</i>	219
Chapitre 2	Annales IFA Brest, mai 2012	221
	<i>Corrigés</i>	222
Chapitre 3	Annales Croix Rouge – IFA Île-de-France, mai 2012	225
	<i>Corrigés</i>	226
Chapitre 4	Annales Croix-Rouge – IFA Troyes, 2012	229
	<i>Corrigés</i>	230
Chapitre 5	Annales Croix-Rouge Lamorlaye, 2012	234
	<i>Corrigés</i>	235
Chapitre 6	Annales IFA Toulon, février 2012	238
	<i>Corrigés</i>	240
Chapitre 7	Annales IFA Paris Ouest, novembre 2011	243
	<i>Corrigés</i>	244
Chapitre 8	Sujet type 1	247
	<i>Corrigés</i>	248
Chapitre 9	Sujet type 2	250
	<i>Corrigés</i>	251
Chapitre 10	Sujet type 3	255
	<i>Corrigés</i>	257

DE CANDIDATS À PROFESSIONNELS

Partie

1

1	▀ Tout savoir sur la profession d'ambulancier	2
2	▀ Découvrir le concours ambulancier	9
3	▀ Se préparer au concours ambulancier	24
4	▀ Ce qu'il faut savoir sur la formation	28

1

Tout savoir sur la profession d'ambulancier

1 Comment définir le transport sanitaire ?

Le transport sanitaire est défini dans le code de la santé publique comme tout transport d'une personne malade, blessée ou parturiente (une femme en train d'accoucher), pour des raisons de soins ou de diagnostics, sur prescription médicale ou dans le cadre d'une urgence médicale. Il est effectué à l'aide de moyens de transport terrestre, aérien ou maritime spécialement adaptés à cet effet.

Il est encadré et pris en charge financièrement par l'Assurance maladie.

2 Quels sont les trois moyens de transport sanitaire terrestre ?

L'ambulance	Si l'état de santé de la personne transportée nécessite une position allongée ou une surveillance médicale constante.
Le VSL (véhicule sanitaire léger)	Si l'état de santé de la personne transportée requiert un transport assis ainsi qu'un accompagnement à la marche ou à l'accomplissement de démarches administratives.
Le taxi	Si le patient peut se déplacer seul ou n'a besoin d'aucune assistance particulière

Par ailleurs, il existe deux types de transport :

- les transports réguliers et prévisibles qui peuvent être programmés à l'avance ;
- les transports urgents qui nécessitent une prise en charge rapide.

3 Où exercent les ambulanciers ?

La profession d'ambulancier s'exerce dans le secteur privé commercial (entreprises de transport sanitaire, cliniques...), dans la fonction publique hospitalière (hôpitaux) et dans des structures associatives (Croix-Rouge française).

Secteur privé	Secteur public	Secteur associatif
Pour des entreprises de transport sanitaire, des cliniques, etc. Ils dépendent du ministère des Transports.	À l'hôpital comme agents de la fonction publique hospitalière. Ils assurent les transports des malades entre les différents services.	Dans des organismes tels que la Croix-Rouge française ou la Protection civile.

4 Quelles sont ses principales activités ?

L'ambulancier :

- Transporte des patients entre différents services d'un même établissement de santé ou d'un lieu (domicile, EHPAD...) vers un service de soins ou un professionnel de santé, aller et retour.
- Prend en charge un blessé ou un malade dans le cadre d'une urgence pré-hospitalière à la demande d'un service d'urgence (SAMU).
- Adapte sa conduite en fonction de l'urgence et de l'état de santé du patient.
- Surveille l'état de santé et veille au confort de la personne transportée pendant toute la durée du trajet.
- Manutentionne et installe le patient en respectant les règles de sécurité et de confort.
- Recueille et transmet les informations et les documents nécessaires à la continuité des soins.
- Réalise des gestes de premiers secours en cas d'urgence.
- Vérifie quotidiennement le fonctionnement du véhicule et de ses équipements.
- Nettoie et entretient les véhicules.
- Désinfecte les matériels et équipements en appliquant les protocoles de nettoyage et de désinfection adaptés.
- À l'hôpital, peut transporter du sang ou des produits dérivés.
- Renseigne les outils de traçabilité et de suivi d'activité.

Les entreprises de transport sanitaire diversifiant leurs activités, un ambulancier peut être missionné pour réaliser des rapatriements sanitaires, pour assurer des transports de personnes handicapées dans un cadre non médical (transport scolaire...).

Dans l'ambulance, il est généralement assisté par un auxiliaire ambulancier chargé plus spécifiquement de la conduite du véhicule et qui participe à la surveillance, aux soins d'urgence et à l'accompagnement du patient.

Les deux professionnels collaborent mais l'ambulancier diplômé est responsable de la santé et de la sécurité de la personne transportée.

5 Quelles sont les principales qualités des ambulanciers ?

Les professionnels du transport sanitaire doivent posséder des qualités à la fois techniques, relationnelles et psychologiques ainsi qu'une bonne condition physique.



6 Quel est le marché de l'emploi dans ce secteur d'activité ?

La France compte près de 60 000 ambulanciers dont le plus grand nombre exerce dans des entreprises de transport sanitaire. On en dénombre 5 500, essentiellement de structures de petite taille, moins de 10 salariés (source : données ACOSS 2015).

Le secteur d'activité se développe en lien avec des facteurs sociodémographiques (vieillesse de la population, plus forte intégration scolaire des enfants en situation de handicap...), médicaux (hausse du nombre des affections de longue durée, désertification médicale...) et structurels (délégation de mission de l'hôpital pour la prise en charge de l'urgence pré-hospitalière, transport sanitaire hospitalier confié à un prestataire externe...).

Le marché de l'emploi des ambulanciers est donc favorable. Plusieurs milliers d'emplois sont créés chaque année. La profession se féminise progressivement même si les hommes restent majoritaires (60 % de l'effectif).



Attention

La fonction publique recrute sur titre (diplôme) mais aussi sur concours.

7 Quel est le salaire des ambulanciers ?

Dans la fonction publique hospitalière, le métier d'ambulancier appartient aux emplois de catégorie C et est régi par trois grilles indiciaires correspondant à deux grades dans lesquels l'agent progresse en fonction de son ancienneté et de sa notation (conducteur ambulancier et conducteur ambulancier principal).

Dans le secteur privé, la rémunération est régie par les dispositions de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Quel que soit le secteur d'activité, l'ambulancier débutant démarre à 1 500 € bruts pour atteindre en fin de carrière près de 2 200 € bruts/mois.

Dans les deux cas, il s'agit d'un salaire de base auquel s'ajoutent diverses primes liées au travail de nuit ou de week-end/jour férié, aux gardes, le supplément familial...

8 Quelles sont les évolutions de carrière possibles ?

Le métier d'ambulancier offre des opportunités intéressantes d'évolution de carrière.

Diplôme d'État en main et après quelques années d'expérience, les ambulanciers peuvent se spécialiser pour intervenir en SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) ou devenir « régulateur », créent leur entreprise ou bien encore profiter des passerelles existantes pour valider un autre diplôme du secteur sanitaire.

- **Se spécialiser**

Après une formation d'adaptation à l'emploi d'une durée de 140 heures, le conducteur ambulancier hospitalier peut assurer la conduite de véhicules d'intervention d'urgence (SAMU et SMUR).

Le conducteur ambulancier hospitalier peut décider de devenir brancardier. Cette profession ne nécessite pas de diplôme particulier, juste l'AFGSU Niveau 1.

- **Devenir régulateur**

L'ambulancier peut évoluer vers la fonction de régulateur ou de coordinateur. Il gère les interventions d'ambulanciers et d'auxiliaires ambulanciers sur la journée voire 24/24 H. Il doit prendre en compte toutes de missions et les répartir en respectant les contraintes horaires (par exemple, rendez-vous de consultation), géographiques (temps de transport entre le point de départ et le point d'arrivée du déplacement), sociales (prises en charge particulières nécessitant des compétences ou des équipements spécifiques) et réglementaires (par exemple les durées maximales de temps de travail autorisées par la loi).

- **Créer son entreprise**

Un ambulancier diplômé peut décider de créer une entreprise de transport sanitaire après avoir obtenu une autorisation préfectorale. En effet, si les besoins de la population sont couverts par les services existant, aucune nouvelle autorisation n'est délivrée.

- **Les passerelles vers d'autres diplômes**

Les formations Ambulancier d'une part et d'Aide-Soignant – Auxiliaire de Puériculture d'autre part possèdent quatre modules en commun. Tout professionnel a la possibilité, en validant les quatre modules spécifiques restants (les 1, 3, 6 et 8), de passer d'une profession à l'autre.

9 Quelles sont les conditions de travail de l'ambulancier ?

Chaque profession a ses contraintes : le métier d'ambulancier ne fait pas exception.

- **Les contraintes horaires**

Les professionnels du transport sanitaire peuvent travailler en équipes successives 2×8 heures ou 3×8 heures, la nuit ainsi que le week-end et les jours fériés par roulement. Ils peuvent également être placés sous astreinte, en repos mais susceptibles d'intervenir en cas de nécessité.

Les dépassements horaires sont fréquents dans la mesure où il est difficile de prédéterminer la durée d'une intervention d'urgence, d'anticiper le temps perdu dans les embouteillages ou en cas d'intempéries, d'estimer le temps d'attente pour une consultation...

Les ambulanciers sont contraints d'être disponibles, de s'adapter aux contraintes horaires de leur métier. **Ces dernières peuvent être préjudiciables pour la santé (et entraîner notamment, fatigue, insomnie, etc.) mais aussi pour la vie familiale.**

- **Les contraintes physiques**

La profession d'ambulancier nécessite une bonne résistance physique. Il faut pouvoir par exemple supporter la station debout prolongée, les allers retour dans les services, soulever, déplacer et brancarder des personnes dépendantes du fait de la maladie, d'un handicap ou d'une blessure.

- **Les contraintes émotionnelles**

Dans leur quotidien, les professionnels sont confrontés régulièrement à la maladie, à la souffrance et à la douleur voire à la mort. La charge mentale est importante et il est parfois difficile de prendre du recul, de garder une distance professionnelle.

- **Les contraintes administratives**

Le travail administratif prend une place de plus en plus importante dans l'exercice professionnel (carnet de bord, informatisation des données...) avec une nécessaire adaptation à des applicatifs informatiques spécifiques. Cette dimension, bien que nécessaire, participe à la surcharge de travail et parfois au détriment de la relation avec le patient.

- **Les risques professionnels**

Les ambulanciers sont, dans leur exercice professionnel quotidien, exposés à de multiples risques.



Attention

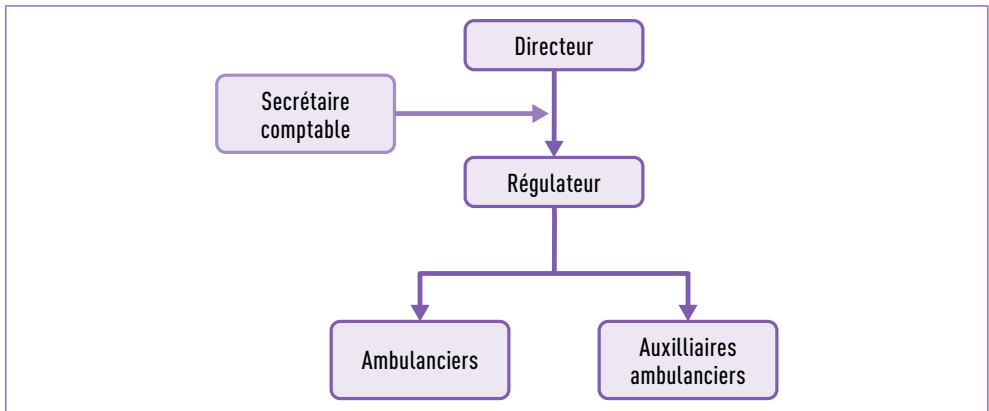
La profession présente aussi quelques avantages : un marché en croissance, les relations humaines, les possibilités de spécialisation et d'évolution...

	Description du risque	Impacts potentiels sur la santé du salarié	
RISQUES	Liés aux lieux de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Dangers ou exigüité du lieu d'intervention (domicile, voie publique...). • Contamination infectieuse. • Intempéries. • Vibrations du véhicule. 	<ul style="list-style-type: none"> • Traumatismes suite à une chute ou un accident de la circulation. • Pathologies infectieuses.
	Liés à l'organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Amplitude horaire. • Horaires variables. • Contraintes en lien avec le travail d'équipe. • Temps d'attente longs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles psychosociaux (stress, troubles du sommeil, baisse de la vigilance...).
	Liés aux tâches réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Manutentions des patients (port de charges, postures pénibles...). • Conduite (contraintes posturales). • Travail dans l'urgence. • Charge émotionnelle. • Utilisation de produits de nettoyage et de désinfection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles musculo-squelettiques (lombalgies, sciatique, hernie discale, traumatismes...). • Troubles psychosociaux. • Allergie au latex.
	Liés aux équipements de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Dangers des équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pincement, coupure, blessure.

10 Quelles sont les relations hiérarchiques et fonctionnelles de l'ambulancier ?

L'ambulancier, quel que soit son lieu d'exercice, entretient des liens hiérarchiques avec un ou plusieurs encadrants et fonctionnels avec les différents acteurs de la prise en charge des personnes auprès desquelles il intervient.

Les relations hiérarchiques sous-tendent une relation de subordination. Dans l'organigramme d'une entreprise de transport sanitaire (voir exemple page suivante), l'ambulancier a pour responsable hiérarchique le régulateur et ce dernier est lui-même placé sous la hiérarchie du dirigeant de l'entreprise. À noter qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre l'ambulancier et l'auxiliaire ambulancier même lorsqu'ils forment ensemble un équipage. Ils ont entre eux une relation de collaboration.



Dans le secteur de la fonction publique hospitalière, l'ambulancier est placé sous la hiérarchie d'un cadre de santé ou d'un responsable des transports.

Au sein de l'hôpital, la lignée hiérarchique des paramédicaux se définit comme suit :

- le cadre de santé en service ;
- le cadre supérieur de santé de pôle¹... ;
- le directeur des soins ;
- le directeur général qui est le chef d'établissement.

Les relations fonctionnelles sont celles en lien avec les activités exercées et qui permettent la transmission d'informations et le travail en équipe entre personnels de métiers et statuts différents. Les ambulanciers collaborent avec les secrétaires médicales, les professionnels de santé (médecin, infirmiers, aides-soignants...), les urgentistes, les pompiers...

11 Quelle est la déontologie du métier d'ambulancier ?

Les ambulanciers comme tous les professionnels de santé sont soumis à une déontologie professionnelle dictant les devoirs et les obligations de la profession :

- Il exerce son activité dans le respect de la vie et de la personne humaine.
- Il doit porter assistance aux personnes en danger.
- Il est soumis au secret professionnel.
- Il est responsable de chacun de ses actes professionnels.
- Il doit réaliser ses missions sans discrimination quant à la nationalité, aux croyances religieuses, aux conditions de vie, à l'apparence physique... de la personne prise en charge.
- Il exerce son métier dans le respect des lois, des règles professionnelles et des limites légales de la profession.
- Il doit informer son supérieur de toute anomalie, de tout dysfonctionnement ou tout dépassement de la limite d'utilisation des équipements.

1. Un pôle est un regroupement de plusieurs services et unités fonctionnelles. Par exemple, peut exister un pôle regroupant la neurologie, la cardiologie, l'endocrinologie.

Les modalités de mise en œuvre du concours ambulancier sont fixées par un arrêté en date du 26 janvier 2006, modifié par l'arrêté du 28 septembre 2011, relatif au diplôme d'Ambulancier.

1 Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire au concours ambulancier ?

Aucun diplôme spécifique n'est imposé pour se présenter au concours ambulancier.

Peuvent candidater au concours ambulancier, les personnes possédant :

- un permis de conduire de catégorie B de plus de 3 ans à la date d'entrée en formation (ou 2 ans si conduite accompagnée) en cours de validité et en fin de période probatoire à la date de l'écrit d'admissibilité ;
- un certificat médical délivré par un médecin agréé par une Agence Régionale de Santé, attestant de la non contre-indication à exercer la profession d'ambulancier (absence de problèmes locomoteurs ou de troubles psychiques, d'un handicap visuel, auditif, moteur...);
- un certificat des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé ;
- une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulances après un examen médical (article R 221-10 du code de la route).

L'inscription au concours d'ambulancier est aussi conditionnée à l'âge du candidat. Ce dernier doit être âgé d'au moins 18 ans au début de la formation. Mais l'exigence d'une expérience de conduite d'au moins 2 voire 3 ans fait que les postulants ont au minimum 20, voire 21 ans.

Enfin, les candidats sans expérience professionnelle dans le transport sanitaire ou le secours aux personnes doivent réaliser un stage d'orientation professionnelle.



Attention

Certains IFA exigent que les candidats soient titulaires de l'AFGSU Niveau 1 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence).

2 Quelles démarches effectuer pour obtenir le certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier ?

Le candidat télécharge un formulaire spécifique (CERFA N° 14880*01) sur le site internet de la Préfecture de son lieu de résidence, l'imprime en couleurs et le pré-remplit. Il prend rendez-vous auprès d'un médecin agréé dont la liste est consultable en ligne.

La visite médicale porte sur son aptitude physique à conduire et sur ses aptitudes sensorielles et cognitives. Elle est payante et non remboursée par la Sécurité sociale. Le prix est fixé par un arrêté officiel :

- 50 € pour les visites qui se déroulent en commission à la préfecture ;
- 36 € pour les visites qui se déroulent au cabinet du médecin agréé.

Le médecin peut éventuellement demander des examens complémentaires.

3 Quelles démarches effectuer pour obtenir l'autorisation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance ?

Le candidat au concours ambulancier doit préalablement déposer, auprès de la préfecture de son lieu de résidence, une demande de permis professionnel qui est obligatoire pour exercer dans le secteur du transport sanitaire. Il doit télécharger sur le site internet préfectoral un formulaire spécifique (CERFA N° 14948*01 Réf.06), l'imprimer, le compléter et le retourner à la préfecture accompagné au minimum d'une copie de son permis de conduire et de sa pièce d'identité, de l'avis médical établi par un médecin agréé ainsi que d'un justificatif de domicile.

Le candidat retire le permis professionnel auprès de la préfecture en échange de son ancien permis de conduire.

L'aptitude est valable 5 ans pour les personnes âgées de moins de 60 ans.

Le conducteur d'ambulance est soumis à un contrôle médical périodique, condition à remplir pour prolonger la durée de validité du permis de conduire professionnel.